

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 février 2015

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 31
Pouvoirs : 4
Votants : 35

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 17/02/2015

Le lundi 23 février 2015, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Michel BRISON, Christine CIOLFI, Brigitte COULON, Pascal CUNY, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Chantal NOEL, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Danielle SIMON, Marie-Christine THEVENET (Remplaçante Raymond MOUSSY), Martial THEVENET, Claude TRASSARD, Dominique VIAL.

Absents excusés : Christian BAISE, Hubert BONNET (pouvoir à Claude TRASSARD), Noël CHEYNET (pouvoir à Jacky DUTRUC), Bruno HENRY (pouvoir à Isabelle ACHARD), Sylvie MICHEL (pouvoir à Michel BRISON), Raymond MOUSSY (remplacé par Marie-Christine THEVENET, suppléante), Frédéric VALLOS.

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Roger CHORIER (Civrieux), Nathalie TISSERAND (Parcieux), Michel DUROUSSIN (Rancé), Gilles LEMOINE (Sainte Euphémie), Marie-Claude OVISTE (Savigneux), Pierre LUCIDOR (Toussieux).

Secrétaire de séance : Christine FORNES.

OBJET : Développement économique - Vente de terrain industriel

M. Richard SIMMINI, Vice-président chargé du développement économique, expose la situation du Technoparc Saône Vallée à Civrieux : C'est un parc d'activités à vocation technologique de 27 hectares dont la première tranche de 14 hectares a été aménagée en 2010 et commercialisée à partir de 2011.

A ce jour, 6 entreprises sont installées sur le Technoparc, et une nouvelle entreprise souhaite s'installer sur le Technoparc Saône Vallée : Fotia-DMT, filiale de Sulitec Group.

Le projet d'installation consiste pour le groupe à rapatrier l'entreprise Fotia DMT, actuellement sur Sarcey dans le Rhône, à Civrieux (bureau d'études et production + formation). Le personnel est basé surtout sur le secteur de Villefranche. L'entreprise souhaite être en visibilité et donc être implantée à proximité de la voie TGV.

Elle souhaite acquérir 2 500 m² dans un premier temps, puis 2 500 m² dans une seconde phase (promesse de vente) pour édifier un premier bâtiment de 750 m² et à nouveau 750 m² dans un second temps.

Un accord est intervenu avec l'entreprise pour la vente d'un terrain de 2 500 m² dans l'immédiat au prix de 45 €/m² HT et d'une bande de terrain d'environ 360 m² (lot 13) permettant de créer un accès au lot à partir de l'aire de retournement au prix de 40 €/m² HT, soit au total 126 900 € HT.

Les conditions suspensives pour l'acte de vente définitif sont l'obtention du permis de construire et des financements.

Une promesse de vente pour une parcelle de 2 500 m² (lot 14) supplémentaires au même prix de 45 €/m² HT est également comprise dans cet accord, soit 112 500 € HT de plus.

La TVA concernant ces transactions porte sur la marge qui résulte de la différence entre le prix d'acquisition initiale du ou des terrains formant les différents lots et leur prix de vente, selon le tableau suivant :

Surface Vendue (m ²)	Prix d'acquisition		Prix de vente		Marge	TVA sur marge (20%)
	€/m ²	Montant	€/m ² HT	Montant HT		
2 500	8,75	21 875	45	112 500	90 625	18 125
2 500	8,75	21 875	45	112 500	90 625	18 125
360	8,75	3 150	40	14 400	11 250	2 250

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- ✓ **Approuve** la vente à l'entreprise Sulitec Group ou tout autre entité qui lui serait substituée, de 2 500 m² au prix de 45 €/m² HT et d'une bande de terrain d'environ 360 m² pour accéder au lot à partir de l'aire de retournement au prix de 40 €/m² HT, soit au total 126 900 € HT (lot 13).
- ✓ **Approuve** également la promesse de vente à l'entreprise Sulitec Group ou tout autre entité qui lui serait substituée, de 2 500 m² supplémentaires au prix de 45 €/m² HT, soit 112 500 € HT (lot 14).
- ✓ **Autorise** le Président à signer les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20150223-2015C13-DE
Affichage le :

- 5 MARS 2015

A Trévoux, le 23 Février 2015

- 5 MARS 2015

Le Président,
Bernard GRISON

